

Image not found or type unknown



Syndic, conseil syndical. copropriétaires

Par **teegee**, le **26/10/2009 à 14:33**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'une maison dans une copropriété.
Le fonctionnement de la copropriété est en A.S.A (association syndicale autorisée)
Un syndic de copropriété professionnel, peut-il gérer une A.S.A (association syndicale autorisée) ?
Merci